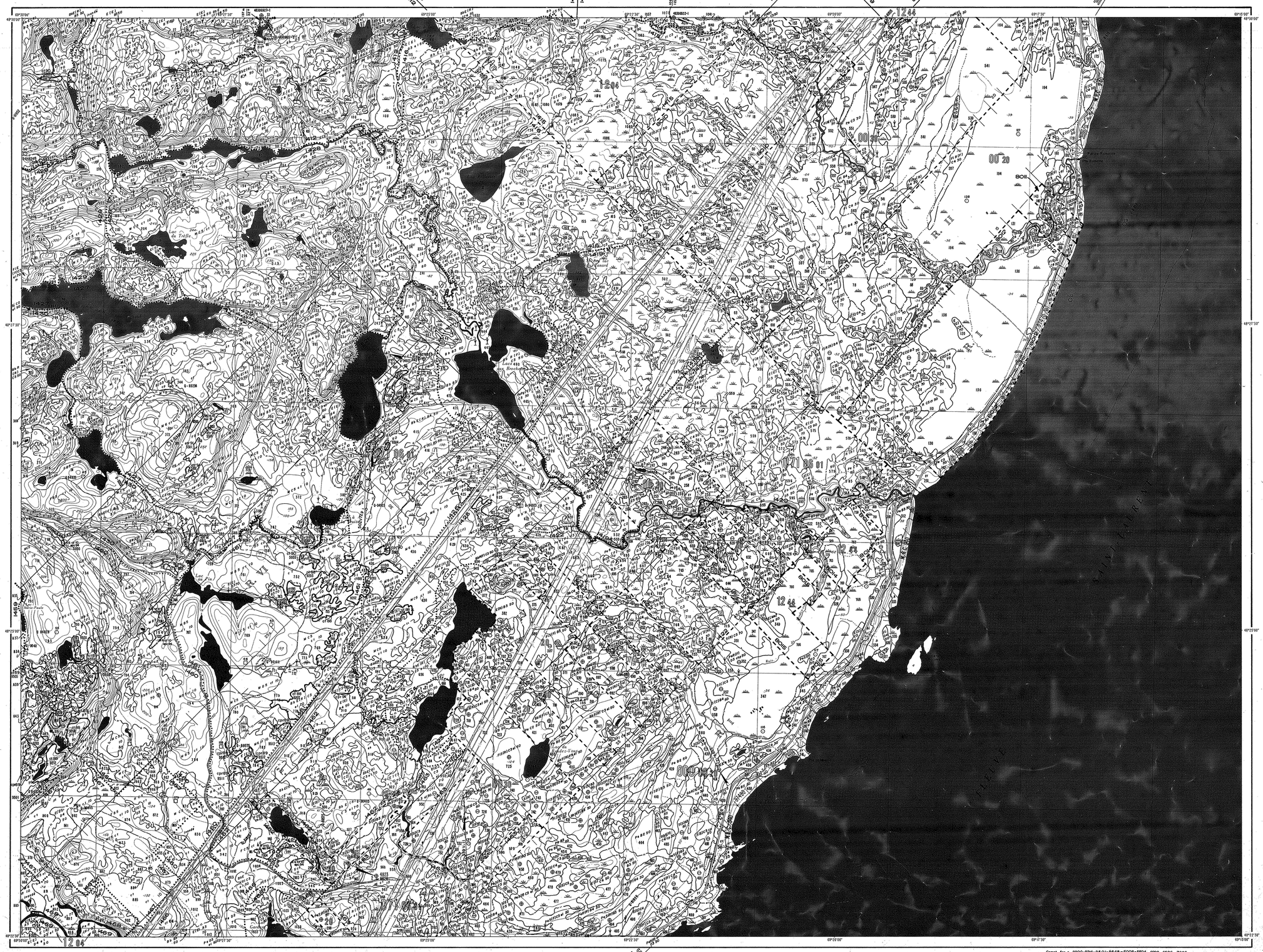

Compt. for. : 8900-9214-9501-9548-5008-5504-6008-6506-7006
À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des sous-pâtis sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, bose d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe de jardinage et d'épanouissement des tiges d'avenir	cja
Coupe de jardinage	cj
Brûlage partiel (brûlage au sol à plat)	brp
Plantation à racines nues	pjr
Plantation en récipients	pjp
Ensemencement naturel	ena
Ensemencement	ens
Éclaircie commerciale	ec

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — (aucune essence compagne prédominante) R (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge R (PB)
— — à pin rouge R (PR)
— — à pin gris R (PG)
— — à mélèze R (L)
— — à thuya (cèdre) R (C)
— — à peuplier R (PE)
— — (plantation) R P

Pessière
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée) P (E)
— — (aucune essence compagne prédominante) P (R)
— — à thuya (cèdre) P (C)
— — à mélèze P (L)
— — à peuplier P (PE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge P (PB)
— — à pin rouge P (PR)
— — à pin gris P (PG)
— — à sapin et/ou épinette P (S)
— — (plantation d'épinette de Norvège) P (EN)
— — (plantation d'épinette noire) P (EN)
— — (plantation d'épinette rouge) P (ER)

Sapinière
— — à sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) S (S)
— — (aucune essence compagne prédominante) S (R)
— — à thuya (cèdre) S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge S (PB)
— — à pin gris S (PG)
— — à mélèze S (L)
— — à peuplier S (PE)
— — (plantation) S P
— — (plantation de sapin baumier) S (SB)

Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge PB (PR)
— — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse) PB (B)
— — — (aucune essence compagne prédominante) PB (R)
— — — avec thuya (cèdre) PB (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge PB (E)
— — — avec mélèze PB (L)
— — — avec pin gris PB (PG)
— — — avec peuplier PB (PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche PB (S)
— — — (plantation) PB P

Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) PR (R)
— — — (aucune essence compagne prédominante) PR (R)
— — — avec thuya (cèdre) PR (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge PR (E)
— — — avec mélèze PR (L)
— — — avec pin blanc PR (PB)
— — — avec peuplier PR (PE)
— — — (plantation) PR P

Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) PG (G)
— — — (aucune essence compagne prédominante) PG (R)
— — — avec thuya (cèdre) PG (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge PG (E)
— — — avec mélèze PG (L)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge PG (PB)
— — — avec peuplier PG (PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche PG (S)
— — — (plantation) PG P

Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) C (C)
— — (aucune essence compagne prédominante) C (R)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge C (E)
— — à mélèze C (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge C (PB)
— — à pin gris C (PG)
— — à peuplier C (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche C (S)
— — (plantation de thuya) C (C)

Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante) Pr (R)
— — à thuya (cèdre) Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge Pr (E)
— — à mélèze Pr (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge Pr (PB)
— — à pin gris Pr (PG)
— — à peuplier Pr (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche Pr (S)
— — (plantation) Pr P

Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) Mélèze
— — (aucune essence compagne prédominante) Mélèze
— — à thuya (cèdre) Mélèze
— — à épinette noire et/ou épinette rouge Mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge Mélèze
— — à pin gris Mélèze
— — à peuplier Mélèze
— — à sapin et/ou épinette blanche Mélèze
— — (plantation de mélèze européen) Mélèze
— — (plantation de mélèze japonais) Mélèze
— — (plantation de mélèze laricin) Mélèze

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec thuya (cèdre)	F1 (C)	F1 (C)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec sapin	BJ (S)	BJ (S)
— — — — avec pin gris	BJ (PG)	BJ (PG)
— — — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplemens avec sapin	Peu (S)	Peu (S)
— — — avec pin gris	Peu (PG)	Peu (PG)
— — — avec pin blanc	Peu (PB)	Peu (PB)
— — — avec épinette noire ou rouge	Peu (E)	Peu (E)
— — — avec résineux	Peu (R)	Peu (R)
Cédrière rouge résineuse	Cèdr	Cèdr (R)
Cédrière résineuse	C (R)	C (R)
— à pin blanc	C (PB)	C (PB)
— à pin rouge	C (PR)	C (PR)
Mélangés à bouleaux blancs	M (F)	M (R)
— — — — sur station humide	M (F)	M (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — à essences intolérantes F
— — à essences tolérantes F1
— — à peuplier PE
— — à essences intolérantes F2
Bétulaie à bouleaux blancs BB
— — à bouleaux jaunes BJ
Peuplemens Peu
Ostéoraie Ost
— — à bouleaux blancs O
— — à bouleaux jaunes OJ
— — à peuplier OP
— — à feuillus d'essences intolérantes O (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes O (F1)
Peuplier d'abord à aurore PEU
— — — — — jeune PEU J
— — — — de peuplier PEU P
— — — — de peuplier hybride PEU H

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cl
Coupe totale	ct
Coupe totale en bande	cb
Brûlé par feu	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊗ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis totale	ct
Épidémie sévère	ep
Chablis	ch
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70,50 (ans)	50-70 (ans)
90-70 "	70-50 "
100-50 "	50-90 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux irrégulière: Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges vieilles de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges vieilles de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	pente
Moyenne	31 à 60 %	2
Forte	61 à 90 %	3
Extrême	91 % et plus	4

Superficie minimale de parcelle 3 ha

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CODES ET IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 G2 — classe de densité, groupement d'essences, sous groupe d'essences, type de couvert, classe d'âge, classe de hauteur, classe de pente, origine

R C1-6E8 G1 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. (ROCHE & ASS. LUG SI. FOR. PUBL.)
SIGNATURE: Yves Lemay Ing.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. BLAIS, MCNEIL & ASS. (FOR. PRIV.)
SIGNATURE: O. Blais

Carte forestière: Photographie aérienne : 1981-1984; Année de publication : 1982-1985; Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 91
Unité d'aménagement: -1
Unité de sondage: 3
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 12
Concessionnaire ou autres: 44*
Bassin hydrographique: 33700
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée: 9111
Municipalité: 97490*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1426 *
Région écologique: 6c

* Municipalité régionale de comté: M.R.C. 940 LA HAUTE-CÔTE-NORD
** Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du 1 / 10 / 82
Déclinaison magnétique : 21° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-C-12 S.E.	22-C-11 S.O.	22-C-10 S.O.
22-C-5 N.E. / S.E.	22-C-6 N.O. / S.O.	22-C-7 N.O. / S.O.
22-C-4 N.E. / S.E.	22-C-3 N.O. / S.O.	22-C-2 N.O. / S.O.

22 C/6 N.O.

FORÊT PRIVÉE

2